



Heures supplémentaires effectuées

Par **DENDEN**, le **28/09/2009** à **08:19**

Bonjour, rnj'ai un contrat de travail pour une durée 91h/mois depuis la mi-septembre 2008 dans un commerce non alimentaire mais j'arrête pas de faire des heures sup pour être payé au smic est-ce normal?? bien sûr sans avenant de contrat (ils me payes mes vacances à 10% tous les mois.)rnnoctobre 2008 : 126h effectuérnnovembre 2008 : 91hrndécembre 2008 : 112hrnjanvier 2009 : 134hrnfévrier 2009 : 90hrnmars 2009 : 127hrnavril 2009 : 99hrnmai 2009 : 115.5hrnjuin 2009 : 127hrnjuillet 2009 : 129hrnaout 2009 : 67h (15 jours de vacances)rnseptembre 2009 : 151.5rn rnMerci de votre aide à tous